

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 134 (2008)
Heft: 10: Projets Lausanne jardins 09

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s.a. de la maison sia

S.A. de la Maison S.I.A. Tél. 044 201 76 86
Selnaustrasse 16 fax 041 768 18 19
8001 Zürich sia-haus@sia.ch

Administrateur:
Administra Immobilien-Treuhand AG
Baarerstrasse 137, 6302 Zoug

Convocation

à la 41^{ème} assemblée générale des actionnaires

Mercredi, 25 juin 2008

au SWX SWISS Exchange ConventionPoint, Selnaustrasse 30, 8021 Zurich

09.15 –

10.30 Visite de l'immeuble SIA-Haus

10 h 15 Début du contrôle des entrées

11 h 00 41^{ème} Assemblée générale ordinaire de la S.A. de la Maison S.I.A., Zurich

Ordre du jour et propositions du conseil d'administration:

1. Commentaires du rapport de gestion et des comptes annuels 2007

2. Rapport de l'organe de révision

3. Décisions concernant

3.1 Approbation du rapport de gestion 2007

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver le rapport de gestion 2007.

3.2 Approbation des comptes annuels 2007

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels 2007.

3.3 Utilisation du bénéfice résultant du bilan

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'utiliser le bénéfice résultant du bilan de l'exercice 2007 comme suit:

Bénéfice au bilan	829 831.24
Dividende privilégié de 4% sur la part du capital au porteur s'élevant à CHF 3 600 000 00 (Art. 25, Abs. 1/b), soit	144 000.00
Dividende de 8% sur la part du capital au porteur s'élevant à CHF 3 600 000.00, soit	288 000.00
Dividende de 8% sur la part du capital nominatif s'élevant à CHF 400 000.00, soit	32 000.00
Affectation à la réserve générale, soit 10% d'un montant de CHF 264 000.00 (OR 671, Abs. 2/3)	26 400.00
Affectation au report à nouveau	339 431.24

L'organe de révision confirme que cette proposition est conforme à la loi et aux statuts.

4. Décharge des membres du conseil d'administration et des organes responsables

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de donner la décharge à ses membres et à la direction pour l'exercice 2007.

5. Election de l'organe de révision

Proposition: Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'élire KPMG AG comme organe de révision pour une nouvelle durée de fonction d'une année.

6. Divers

Après l'assemblée générale, les actionnaires sont invités à un apéro prolongé au ConventionPoint.

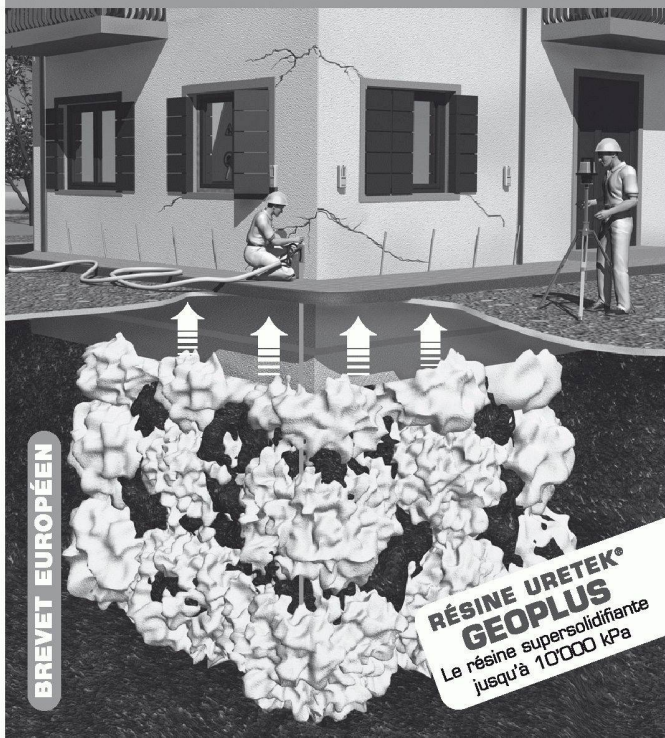
Le rapport de gestion 2007, les comptes annuels 2007, le rapport de l'organe de révision sont à disposition des actionnaires pour consultation à partir du 4 juin 2008 auprès de l'administrateur de la S.A. de la Maison S.I.A., Administra Immobilien-Treuhand AG, Baarerstrasse 137, 6302 Zug, où ils pourront également être commandés. Les cartes d'entrée et de vote pourront être retirées à cette adresse jusqu'au 23 juin 2008 ainsi que le jour de l'assemblée lors du contrôle des entrées. Un actionnaire ne peut se faire représenter que par un autre actionnaire par procuration écrite.

Zurich, le 4 juin 2008

S.A. de la Maison S.I.A.
Le Conseil d'administration

FISSURES? TASSEMENTS?

URETEK DEEP INJECTIONS®:
LA SOLUTION AU
PROBLÈMES DE FONDATIONS



Compactage de terrain avec URETEK DEEP INJECTIONS®

Les techniciens d'Uretek exécutent plusieurs forages (2 cm de diamètre) à une distance de 0.5 à 1.5 m, directement à travers les fondations. Dans le trou de forage, ils introduisent des petits tubes en cuivre jusqu'à la profondeur d'injection prévue dans le projet. La résine synthétique GEOPLUS est injectée liquide et elle occupe en quelques secondes un volume supérieur de plusieurs fois son initial, elle peut atteindre une pression d'expansion de 10'000 kPa.

On poursuit les injections jusqu'au moment où la construction atteint le soulèvement désiré. Sur la construction sont installés des appareils laser qui permettent de vérifier des mouvements millimétriques et de contrôler la structure à soulever.

VOS AVANTAGES

- Exécution simple et rapide
- Effet immédiat
- Aucun chantier
- Epargne de temps et d'argent

OFFRE
GRATUITE



Tél. 041 676 00 80
Fax 041 676 00 81
www.uretek.ch
uretek@uretek.ch

S O M M A I R E

5 ÉDITORIAL

L'inconscient de la ville
Francesco Della Casa

6 LAUSANNE JARDINS 2009

La ville, la politique et les orties
Christophe Gallaz

Projets primés du concours international
Francesco Della Casa



Cocculus lacinoeus (Document Atelier Poisson)

32 ACTUALITÉ

34 NOTES DE LECTURE

36 INFORMATIONS SIA

40 CONCOURS

42 MEMENTO

44 PRODUITS NOUVEAUX

46 DERNIER MOT

REC

Eugène



Paraît chez le même éditeur: TEC21

n° 21 – 19 mai 2008 / **Tunnel-Lösungen** / Durch den Lötschberg / Tunnelsysteme testen / Rettung im Arlbergtunnel
n° 22 – 26 mai 2008 / **Architektur hören** / Das Mysterium der Akustik / Getäfertes Zelt / « Gefangene » Musik